



Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social le 14 mai 2025

Article R.22-10-23 du Code de commerce

Lyon – France

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle mixte du 20 juin 2025, conformément aux dispositions de l'article R. 22-10-23 du Code de commerce, **MaaT Pharma (EURONEXT : MAAT - la « Société »)**, déclare le nombre d'actions composant son capital et le nombre total de droits de vote (articles L. 233-8 II du code de commerce et 223-16 du règlement général de l'AMF) au 14 mai 2025, date de publication de l'avis de réunion.

Place de cotation : Euronext Paris

Code ISIN : FR0012634822

Site web : www.maatpharma.com

Date	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote théorique ⁽¹⁾	Nombre total réel de droits de vote ⁽²⁾
14/05/2025	16 115 251	16 115 251	16 082 213

(1) Les droits de vote théoriques sont calculés sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote, conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

(2) Les droits de vote réels correspondent au nombre total de droits de vote exerçables en assemblée générale. Ils sont calculés sur la base du nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions déduction faite des actions privées de droit de vote.